

## Phytodia met son premier ingrédient cosmétique sur le marché

À la fin de l'été 2010, la société Phytodia a mis en vente son premier ingrédient cosmétique 100% végétal, à effet amincissant, après avoir franchi avec succès l'étape des tests cliniques. Elle rentre ainsi dans sa deuxième phase de développement, à savoir la fourniture industrielle d'actifs végétaux innovants.

[Anne-Isabelle Bischoff]

Phytodia est une *start-up* issue de la recherche publique alsacienne spécialisée dans l'identification et la caractérisation d'actifs végétaux à l'échelle industrielle. Les quatre chercheurs à l'origine de cette société<sup>(1)</sup> avaient pour objectif de créer un plateau technique de criblage de plantes pour identifier et développer des principes actifs visant les désordres métaboliques. Si les résultats scientifiques et les brevets déposés étaient suffisants pour franchir le cap de la création d'entreprise, aucun n'a souhaité s'investir dans la mise en place et la gestion de l'entreprise. En 2005, ils ont donc confié cette mission à Régis Saladin, un scientifique appartenant au monde de l'industrie, co-fondateur et directeur général de Phytodia.

"Dès l'origine du projet, nous avons mis en place une stratégie de valorisation originale avec l'université, nous permettant d'exploiter et d'améliorer le brevet initial et de partager ces améliorations au travers d'une co-propriété. Le paiement de l'upfront<sup>(2)</sup> a également été échelonné et conditionné pour partie à la signature d'une licence d'exploitation que concéderait Phytodia, afin de ne pas compromettre le lancement de la société", souligne Régis Saladin. Pendant un an, Phytodia a travaillé à l'obtention de nou-

veaux résultats qui ont abouti au dépôt d'une demande de brevet complémentaire. Une stratégie de fusion des deux brevets initiaux a permis de renforcer considérablement la propriété industrielle. "Avec le Service de valorisation, nous avons travaillé en complète transparence, avec une confiance mutuelle et cela a été une réussite ! Ensemble, nous avons eu une approche intelligente pour optimiser et valoriser nos brevets", insiste Régis Saladin.

Dans un premier temps, la société a fait le choix de développer une activité de prestation de services pour assurer sa pérennité financière, et de détecter auprès de ses clients les besoins du marché en actifs innovants. Sur la base des informations collectées, la *start-up* travaille en parallèle à la recherche et au développement d'actifs végétaux à haute valeur ajoutée. Les efforts de la société sur ce deuxième volet ont été couronnés de succès cet été puisque son premier ingrédient cosmétique, appelé Corolea, a été identifié, développé et validé cliniquement. Ce mélange d'extraits d'olivier et d'alchémille aux propriétés "fat burner" et au mécanisme d'action original (activation de la mitochondrie), a été testé dans une formulation cosmétique sur plus de 40 femmes pour évaluer

ses propriétés amincissantes. Les résultats se sont avérés excellents ! "Au-delà de valider notre produit, ils ont également permis de valider notre capacité à concevoir et développer un produit innovant, de démontrer l'excellence du savoir-faire scientifique académique et notre qualité industrielle !", conclut Régis Saladin. La validation clinique ainsi que la réalisation d'un cahier des charges industriel de production et de fourniture, ont permis d'intéresser plusieurs distributeurs. La société devrait bientôt bénéficier de ses premiers revenus issus de la vente de Corolea, et ainsi avoir les ressources financières nécessaires au développement des nombreux ingrédients en attente dans les tiroirs !

(1) Pr. Annelise Lobstein, Dr. Alain Wagner, Pr. Johan Auwerx, Dr. Charles Mioskowski

(2) Somme forfaitaire exigée à la signature de l'accord de licence d'exploitation

(3) Équipe de Pharmacognosie et molécules naturelles bioactives - Laboratoire d'Innovation thérapeutique, UMR Université de Strasbourg/CNRS 7200

(4) La pharmacognosie est la science appliquée traitant des matières premières et des substances à potentialité médicamenteuse d'origine biologique.

(5) Article de la loi sur l'innovation de 1999 permettant à un chercheur d'apporter son concours scientifique à une entreprise qui valorise ses travaux de recherche : <http://servalor.unistra.fr/article15.html>

### ➤ Enseignante-chercheuse et fondatrice d'une entreprise... Témoignage du Pr. Annelise Lobstein

Le laboratoire<sup>(3)</sup> a toujours participé à des projets de recherche industriels et est régulièrement sollicité pour résoudre des problématiques industrielles ponctuelles. La création de Phytodia avait entre autre pour but d'absorber ces prestations, souvent chronophages. Au sein de Phytodia, j'apporte

mon expertise en tant que pharmacographe<sup>(4)</sup>, mon cœur de métier depuis 20 ans. Je n'ai pas souhaité renoncer à mon métier d'enseignant-chercheur et ai donc fait le choix de bénéficier du dispositif 25.2<sup>(5)</sup>. Avec Phytodia, nous travaillons notamment sur la validation de l'usage traditionnel de plantes

africaines préconisées dans le traitement du diabète. Nous vérifions l'activité des extraits végétaux recommandés par les tradipraticiens et nous en identifions les principes actifs. L'objectif est d'aider les Africains à utiliser leurs propres ressources pour se soigner, en ayant recours à des phytomédicaments

traditionnels améliorés dont l'efficacité et la sécurité d'emploi auront été vérifiées. Je n'ai pas la fibre entrepreneuriale et apporte donc ma contribution à Phytodia sur le plan recherche. Régis Saladin et moi-même formons un binôme complémentaire : chacun à sa place, pour avancer en parfaite synergie !